

Distribution

# HVE, un argument et non une plus-value

La distribution se positionne de plus en plus sur la HVE, y compris sur les fruits et légumes. Pour les producteurs, la certification est avant tout un argument concurrentiel et n'apporte pas de réelle plus-value.

Après le vin, la HVE fleurit ici et là chez les distributeurs dans d'autres filières, notamment en fruits et légumes. L'enseigne Leclerc a ainsi mis en avant des pommes du Limousin HVE, courant avril 2019, puis des tomates cocktail HVE depuis mai. « Pour encourager encore davantage les producteurs, nous les inscrivons dans un plan de progrès tout en nous engageant à leurs côtés pour une durée de trois ans minimum, explique le distributeur. C'est ainsi que Marque

Repère et Nos Régions ont du talent proposent déjà en magasins une offre de pommes et de tomates certifiées HVE. D'autres produits seront aussi prochainement concernés : pêches, nectarines, carottes, poireaux... » Chez Intermarché, après le vin, la HVE est mise en avant sur la farine. Les fruits et légumes devraient suivre l'année prochaine. Malgré nos sollicitations, d'autres grandes enseignes restent plutôt discrètes sur le sujet.

Si les GMS semblent miser sur cette certification, quelle



Marc de Nale, directeur de Demain la Terre : « La HVE va probablement devenir un standard vers lequel l'ensemble des exploitations agricoles vont tendre. ».

est la plus-value pour les producteurs? « Aujourd'hui, il n'y a pas de plus-value à la certification HVE », tranche Marc De Nale, directeur de Demain la Terre, association qui regroupe 14 entreprises membres (165 exploitations agricoles), dont sept sont déjà certifiées Haute Valeur environnementale. Selon lui, la HVE est davantage « un critère d'intégration dans les rayons, comme ce fut le cas avec Global Gap il y a quelques années. La HVE va d'ailleurs probablement

Depuis le mois de mai, les enseignes E. Leclerc mettent en avant des tomates certifiées HVE.

ESBEN468635/ADOBE STOCK



## « La démarche HVE reste un critère de discussion en B to B, plutôt qu'un argument avancé auprès des consommateurs », Marc de Nale, Demain la Terre

devenir un standard vers lequel l'ensemble des exploitations agricoles vont tendre progressivement ».

Même constat pour Laurent Rougerie, président de l'appellation Pomme du Limousin : « C'est le seul label environnemental reconnu et soutenu par le ministère de l'Agriculture ainsi que par certaines ONG. Comme nous l'avions pressenti, c'est une certification qui monte. Mais en matière de valorisation, nous ne gagnons pas davantage. Pour l'instant, c'est uniquement un gage de différenciation qui permet de se démarquer de la concurrence. » Pourtant, Leclerc indique « une rémunération supérieure », qui varie selon les produits, en justifiant : « Les bonnes pratiques agricoles impliquent des coûts plus élevés pour les producteurs, mais la qualité le justifie »...

Si Demain la Terre s'est positionnée en faveur de la HVE en soutenant la certification de ses exploitations (avec la première obtention collective en fruits et légumes pour cinq de ses adhérents, en 2018), c'est avant tout pour deux raisons, rappelle son directeur : « La HVE est un dispositif officiel qui met

en lumière une partie du volet environnemental travaillé depuis le début par Demain la Terre. C'est aussi un moyen d'anticiper la demande de la distribution – GMS et autres circuits de vente – sur davantage d'exigences environnementales. »

### Étendre la démarche

Leclerc estime qu'il est encore un peu tôt pour mesurer l'impact du lancement de la HVE. « Néanmoins, nous sommes satisfaits des premiers résultats, indique l'enseigne. Nous allons encourager la démarche et l'étendre pour d'autres catégories de fruits et légumes. » Dans les rayons, les produits HVE sont floqués d'un sticker. Mais aucune communication nationale sur la HVE n'a été engagée pour le moment. Un projet de sensibilisation sur la charte est tout de même à l'étude au ministère de l'agriculture, informe Marc de Nale. Le directeur de Demain la Terre conclut : « La démarche reste un critère de discussion en B to B, entre acheteurs et distributeurs, plutôt qu'un argument avancé auprès des consommateurs finaux. Même

### FILIÈRE VITICOLE

## « La HVE pour ne pas être déréférencé »



En vins, l'engouement pour la HVE ne semble pas venir que des producteurs. Il découle surtout de la demande des distributeurs, pour l'accès au marché.

Dans le vin aussi, la certification Haute Valeur environnementale a le vent en poupe. Il y a même embouteillage aux sessions de formation sur le sujet, indique Stéphanie Savary, conseillère viticole à la chambre d'agriculture de Loire-Atlantique. « Ces formations, financées par le Vivéa, et éligibles au PCAE, font le plein depuis la fin d'année 2018 ! Nous allons programmer de nouvelles sessions pour répondre aux demandes. »

Pour la conseillère, cet engouement ne vient pas que des producteurs. Il découle surtout de la demande des distributeurs, pour l'accès au marché. « La HVE est fortement soutenue au niveau politique, aussi la grande distribution demande à ses fournisseurs d'avoir cette certification. Les négociants en vins l'exigent donc auprès des vignerons, sans pour autant intégrer une plus-value finale dans le prix, malheureusement. Pour la plupart des vignerons, la certification n'entraîne pas de gros changements, elle valide simplement leurs bonnes pratiques. Pour d'autres, la démarche de progrès est plus importante, mais elle devient quasi obligatoire pour ne pas être déréférencé par un acheteur. »

si pour le moment elles ont toutes le niveau 2 de la certification environnementale, l'objectif est que l'ensemble des entreprises Demain la Terre soient certifiées HVE le plus tôt possible. Par ailleurs, quatre exploitations vont passer prochainement le diagnostic préalable à l'adhésion à Demain la Terre. »

Olivier Lévêque